

n'est plus facile à prouver et c'est ce que je ferai d'ici peu". Vous n'en feriez rien, mon ami. Ou si vous en faites quelque chose, votre preuve sera tellement paradoxale, tellement, que ce sera un coup d'assommoir sur la tête des gens de lettres en son temps.

Vous ne voulez pas, vous vous en défendez, qu'on vous accuse de vouloir vous attirer les faveurs des cléricaux. On va encore m'accuser, moi, de vouloir faire de l'anticléricalisme. Mais je m'en moque. Je me bats pour la justice. Et je me bats pour elle, de quelque côté qu'elle se trouve. Tant pis pour ceux qui me jugent mal. Quand je me suis battu dans l'intérêt de la classe pauvre et de mes moyens au-delà même de mes forces et de mes moyens à la réforme scolaire et particulièrement à la gratuité de l'enseignement et à l'uniformité des livres, j'ai été accusé d'athéisme et de franc-maçonnerie; je ne suis pas sûr si, même, on ne l'a pas prouvé: ce sont choses si faciles à prouver, dans notre pays, quand on veut prendre quelqu'un! Pour expier un crime si affreux, il faut sept années dans l'exil. Et quel l'exil, mon Dieu! Pire que l'île du Diable! Ottawa, puis-je l'appeler par son nom! J'y ai pris une neurasthénie qui m'a défigurée pour le reste de mes jours. Me sentant très laid physiquement, et d'une laideur à laquelle aucun frid ne saurait remédier, je tâche de me rattraper en me fabriquant une certaine beauté morale. C'est une beauté sans doute moins priée que l'autre; elle passe inaperçue dans les salons comme dans les tramways. Mais il faut bien que je me console: je ne suis plus jeune.

Un cas édifiant

Des profits nets de plus de 300 p. c. et du stock ayant sur le marché une valeur de \$4,500,000, mais pour lequel pas un sou ne fut jamais déboursé, telles sont les révélations faites devant la commission chargée de faire enquête sur le coût de la vie, par Francis G. Daniels, gérant général de la Dominion Textile Company.

Cette compagnie a été organisée en 1905 avec un capital de \$7,500,000 dont \$2,500,000 de stock de priorité et \$5,000,000 de stock commun. Du stock préférentiel, \$1,940,000 ont été émis. Tout ce stock, moins \$500,000, a été émis aux compagnies qui se sont fusionnées pour former la Dominion Textile Company. Les cinq millions de stock commun représentent seulement un déboursé de \$500,000.

M. Daniels a déclaré que les recettes brutes de la compagnie, pour les douze mois terminés le 31 mars 1919, ont été de \$3,434,752, et alors une balance de \$2,109,104 fut portée au crédit, formant un total de \$5,543,856.

Le paiement des dividendes et des taxes a été fait à même ce montant et \$1,100,000 ont été portés au fonds de réserve. Les profits des parts communes sont de \$400,000.

— Alors, dit M. Pringle, l'avocat de la commission, vos profits ont été de \$400,000 sur un stock de cinq millions qui représente un déboursé de \$500,000.

M. Daniels répondit que les recettes nettes du stock commun ont été de 31 p. c.

M. Stevens, député de Vancouver, en examinant le bilan de la compagnie, découvrit que les \$3,434,752 mentionnés par M. Daniels comme étant des profits bruts sont en réalité des profits nets.

En 1918, la compagnie a payé 7 p. c. sur les parts communes ou \$350,000 et par là obtenu un surplus de \$1,144,166. Les profits pour l'année furent de \$1,873,371 ou 21 p. c.

M. Pringle a calculé avec M. Daniels que la compagnie a fait en somme \$1,559,888 sur le capital réel de \$500,000, ou 300 p. c.

Le 31 mars 1918, la compagnie avait en magasin 13 millions de livres de coton brut acheté à raison de \$22 les 100 livres, mais peu après, le prix courant de ce produit était de \$36 les 100 livres. Naturellement, la Dominion Textile augmenta les prix de ses produits en conséquence. C'est ce qui explique, dit M. Daniels, que nous ayons fait de si gros profits.

C'est aussi ce qui démontre à l'évidence que le consommateur canadien est la victime de la cupidité des manufacturiers.

CHRONIQUE D'OTTAWA

William George Higgins, jeune anglais, récemment venu de son pays, a été condamné cette semaine à quinze mois de prison pour avoir, étant marié à une demoiselle Farrand, épousé une seconde jeune fille du nom de Mathison. C'est un oubli qui coûte un peu cher, mais des philosophes pensent que le jeune homme est encore mieux au pénitencier qu'en liberté avec deux femmes.

Les fonéailleries de M. J.-A. Côté, assistant sous-ministre de l'intérieur, ont eu lieu mardi dernier en l'église du Sacré-Coeur. M. Côté a été employé au ministère de l'intérieur durant trente-sept ans et c'était le modèle des fonctionnaires. Instruit, disert et complaisant, M. Côté ne s'était créé que des amis, non seulement parmi ses subordonnés mais parmi tout le personnel du service civil.

M. Côté a laissé, en outre de sa veuve, un fils, deux frères et deux sœurs. Un autre frère, M. P.-M. Côté, du ministère de la justice, est mort en janvier de l'an dernier.

Ainsi qu'ils menaçaient de le faire depuis longtemps les pompiers de Hull se sont mis en grève. Ils demandent le rétablissement du système de double équipe et une légère augmentation de salaires.

Les postes de pompiers sont occupés par la police et le maire croit qu'il pourrait venir à bout de la situation avec une brigade volontaire, dans le cas où un incendie se déclarerait.

La ville d'Ottawa a accordé le contrat pour la construction, au prix de \$172,108, du nouveau pont de la rue Saint-Patrice à la maison Mc Dougall Frères, cette maison ayant présenté la plus basse soumission.

Le bureau des commissaires a aussi recommandé de donner à la compagnie Dominion Bridge le contrat pour le transport du vieux pont à l'avenue Riverdale, cela au prix de \$6,575.

On a aussi pratiquement décidé de payer les journaliers de la ville au taux de 45 cents de l'heure.

Les contribuables de Hull ont donné une majorité au règlement favorisant la construction d'une école technique qui sera érigée par le gouvernement provincial au coût de \$150,000. La ville s'engage à dépenser \$10,000 par année pour l'entretien de cette école.

Cette école était demandée depuis longtemps par les garçons et filles de Hull étaient obligés

de fréquenter les écoles d'Ottawa qui sont éloignées et où ils ne trouvaient pas toujours de la place. Malgré l'opposition de quelques encourtés de Hull, la majorité s'est déclarée pour le progrès.

La situation est toujours loin d'être calme dans les écoles irlandaises d'Ottawa et la bande de fanatiques irlandais continue ses menées pour forcer M. Genest soit à démissionner soit à faire au goût de quelques ennemis de la langue française. Le prétexte de grève ayant été reconnu subtil et inutile on a recourus maintenant aux menaces directes contre les institutrices qui sont demeurées fidèles à la commission et certains individus poussent les élèves à le injurier et même à les attaquer dans les classes. C'est l'anarchie pure dans cette école Saint-Patrice où la plus joyeuse bande de voyou qu'on puisse imaginer vient soi-disant se faire instruire. Le président de la commission tient ferme et a commencé par suspendre une institutrice du nom de O'Meara, meneuse des révoltées et instigatrice des troubles.

En attendant, l'ancien principal renvoyé, un individu du nom de Kelley, est parti en emportant les clés et il est probable qu'il sera poursuivi s'il ne les remet pas.

C'est ainsi que les Irlandais remercient les Canadiens français de leur avoir obtenu des écoles de leur religion.

DESCAVES

Saint-Jérôme fête son dévoué pasteur

Saint-Jérôme a voulu fêter son curé, M. l'abbé F.-X. de la Durantaye, qui vient d'être élu à la dignité de prêtre de la maison du pape.

Lundi matin, notre curé partait pour Montréal. Dans la journée, la nouvelle se répandit de l'honneur qui était conféré à notre pasteur. On résolut alors d'organiser pour son retour une manifestation dont

Témoignages irréfutables en faveur des PILULES MORO pour les HOMMES.



M. JOSEPH BERNARD
506, rue Châteaubriant, Montréal.

Je suis plombier et par conséquent je travaille dans des endroits insalubres. Mon sang s'était ainsi empoisonné et j'eus par tout le corps des boutons et une démangeaison. Je souffrais aussi de beaucoup de douleurs de reins. En lisant dans les journaux que les Pilules Moro sont le remède des hommes malades, je résolus d'en prendre quelques boîtes et je fus bientôt à même de constater que ce que l'on dit des bons effets de ce remède est vrai. Mes douleurs de reins se sont passées et aussi cette éruption dont je souffrais depuis si longtemps. J'en suis très heureux.

M. Joseph Bernard, 506, rue Châteaubriant, Montréal.

Je suis jeune et je souffre d'une faiblesse due à la croissance. J'étais sujet à des rhumes persistants, malgré beaucoup de remèdes employés. Je ne pouvais presque pas manger parce que mes vivres ne digéraient pas et j'avais bien de la misère à travailler. Mon père à qui les Pilules Moro avaient fait un grand bien, me conseilla de les essayer. Je puis à mon tour dire qu'elles sont très bonnes. Elles m'ont donné beaucoup de forces et m'ont guéri de dyspepsie. Je puis maintenant manger ce que je veux sans ressentir de malaises à l'estomac. M. Arthur Leboeuf, Valleyfield, P. Q.

J'ai pris des Pilules Moro et je suis complètement rétabli. Leur effet a été merveilleux. J'en ai fait prendre aussi à un de mes petits garçons qui était faible, languissant et il est devenu robuste et en bonne santé. Pour moi, je leur dois d'être guéri de bien mauvaises digestions, de maux de tête et de douleurs de rhumatismes qui m'empêchaient même de marcher. Je devenais les jointures enflées et raidies que ça ne voulait pas plier. Les Pilules Moro m'ont fait du bien dès les premières semaines. J'en ai cependant pris pendant un an et demi et ce sera toujours à quoi j'aurai recours quand quelques malaises m'incommoderont. St-Jean Port Joli, P. Q.

HOMMES MALADES qui désirent avoir des conseils des médecins de la Compagnie Médicale Moro, écrivez-nous dans une lettre, la maladie dont vous souffrez et demandez notre questionnaire. Nous vous indiquerons, par le retour de la maille, la manière de recouvrer la santé et de refaire vos forces.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

Première Emission

La Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay
\$5,500,000.
OBLIGATIONS GARANTIES
6 1/2%

Remboursables par séries annuelles inégales, depuis le 1er Juillet 1921 jusqu'au 1er Juillet 1934.

GARANTIE DES OBLIGATIONS:
Cette émission est garantie par \$7,125,000. de valeurs portant 1ère hypothèque et par \$10,621,000. d'actions préférentielles et ordinaires des compagnies suivantes, représentant le contrôle absolu des dites compagnies.

COMPAGNIES CONTROLEES
LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI; LA SOCIÉTÉ D'ECLAIRAGE ET D'ENERGIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY; LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ROBERVAL-SAGUENAY; LA COMPAGNIE GENERALE DU PORT DE CHICOUTIMI; LA ST. LAWRENCE PULP AND LUMBER CORPORATION;

LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI est le plus grand fabricant de Pulpe au monde.

Coups: \$100., \$500., \$1000.

OU PAYABLES: Le Capital et les intérêts sont payables en OR, au choix du porteur ou du détenteur enregistré, à LA BANQUE D'HOCHELAGA, ET A LA BANQUE MOLSONS, A MONTREAL ET A QUEBEC, ET A THE NATIONAL PARK BANK OF NEW YORK, A NEW-YORK, U.S.A.

Le premier coupon représente sept mois d'intérêt et sera payable le 1er janvier 1920. Les autres coupons sont payables tous les six mois le 1er Juillet et le 1er janvier de chaque année.

ENREGISTREMENT: Ces obligations peuvent être enregistrées quant au capital, gratuitement, au bureau de "The Crown Trust Company," Montréal.

RACHAT: La Compagnie se réserve le droit de racheter ces obligations, par tirage au sort, en tout ou en partie, à 102% et l'intérêt couru, aux dates d'échéances de coupons, en donnant avis préalable de trente jours.

FIDEI-COMMISSAIRE: "The Crown Trust Company," Montréal.

LEGALITE: Messieurs Béique & Béique, et Messieurs McGibbon, Mitchell, Casgrain, McDougall et Stairs, Avocats, se sont assurés de la validité de ces obligations.

Les actes de fidei-commissis ont été passés par devant Mre R. Faribault, N.P., à Montréal.

Prix: Au Pair (100) et l'intérêt couru. RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

PRODUCTION.— La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi est le plus grand fabricant de pulpe au monde. Elle fabrique actuellement 110,000 tonnes de pulpe mécanique par année et sa production sera portée à 130,000 tonnes si tôt que la nouvelle usine sera en opération.

LIMITES FORESTIERES.— La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi possède un territoire de 774 milles carrés de limites à bois dont 774 milles carrés sont possédés en pleine propriété Freehold. Des experts estiment à 25,800,000 cordes la quantité de bois de pulpe qui peut être coupé sur ces limites.

POUVOIRS D'EAU.— La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi possède des pouvoirs d'EAU susceptibles de développer environ 45,000 chevaux-vapeur et utilise 30,000 chevaux-vapeur. La Société d'Eclairage et d'Énergie Électrique du Saguenay possède en propre ou à loué bail en 190,000 chevaux-vapeur et utilise actuellement 9,200 chevaux-vapeur.

PROFITS.— Les quatre Compagnies dont les valeurs sont garanties en garantie de la présente émission ont été, pour l'année finissant le 31 décembre 1918, déduction faite des dépenses de fabrication et d'administration, d'après les états certifiés ce Markwick, Mitchell, Peat & Co, un profit de \$1,081,509.54 réparti comme suit:

CONSEIL D'ADMINISTRATION:
L'honorable F. L. BEIQUE, Sénateur, Vice-Président de la Banque d'Hochelega et Directeur du Canadian Pacific Railway.
M. EDWARD C. PRATT, Gérant-Général de la Banque Molsons.
M. LOUIS CHABLE, Vice-Président de American Paper Exports Inc. New-York.
L'honorable J. M. WILSON, Sénateur, Directeur de la Banque d'Hochelega, Directeur Montreal Tramways.

On peut souscrire à cet emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de

VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, LIMITEE
MONTREAL QUEBEC
90 rue St-Jacques. 198 rue St-Jean.

PROVINCIAL SECURITIES Limited
105 Côte de la Montagne
QUEBEC

McCUAIG BROS & CO.,
Membres de la Bourse de Montréal
83 rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

CREDIT CANADIEN, Incorporé
Agents Financiers
99 rue St-Jacques. Montréal

L. G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal.
MONTREAL QUEBEC
50 Notre-Dame O. 70 rue St-Pierre

ET A TOUTES LES SUCCESSIONS DE

LA BANQUE D'HOCHELAGA ET DE **LA BANQUE MOLSONS**
AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION.

Protection et Bénéfice

Lorsque l'argent est déposé comme compte d'épargne à la Banque des Marchands, il est en sûreté parfaite, pour ce qui vous regarde. Il porte intérêt tant qu'il est là—de sorte que la banque vous paie, pour ainsi dire, pour avoir soin de votre argent. Ne portez pas sur vous des sommes d'argent dont vous n'avez pas besoin, ni ne les cachez dans votre maison. Protégez-les contre les voleurs et le feu, en ouvrant un compte d'épargne.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau Chef: Montréal, 100, rue St-Jacques.
Succursale de ST-JEROME, 100, rue St-Jacques.
Autres succursales à St. Asphodé-Monts, St-Jovite et LaSalle.
Sous-Agence à Arundel ouverte le 1er mai et le vendredi.
Sous-Agence à Ste-Anne-des-Plaines ouverte tous les jours.
Boites de Sécurité à Louer à la Succursale de St-Jérôme.

Cadeaux qui font toujours plaisir

Donnez à la mariée quelque chose qu'elle puisse toujours apprécier et trouver utile. Pas n'est besoin de débourser des sommes folles. Un petit article en argent sterling choisi avec jugement chez Mappin & Webb, coûte peut-être une bagatelle, mais la marque indique qu'il est de qualité supérieure. Un service à thé "Reine Anne", une douzaine de cuillères, une lampe électrique pour la table, un morceau de véritable "Doulton" royal—quel que soit votre choix, si vous le faites chez Mappin & Webb, vous êtes assurés d'avoir une valeur supérieure et les genres les plus exclusifs.

Si vous êtes impossible de venir, servez-vous de notre catalogue avec gravures pour nous envoyer vos commandes. Ce catalogue vous sera envoyé immédiatement sur demande. 219

Mappin & Webb
CANADA LIMITED
155 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

Première Emission

La Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay

\$5,500,000.

OBLIGATIONS GARANTIES

6 1/2%

Remboursables par séries annuelles inégales, depuis le 1er Juillet 1921 jusqu'au 1er Juillet 1934.

GARANTIE DES OBLIGATIONS:
Cette émission est garantie par \$7,125,000. de valeurs portant 1ère hypothèque et par \$10,621,000. d'actions préférentielles et ordinaires des compagnies suivantes, représentant le contrôle absolu des dites compagnies.

COMPAGNIES CONTROLEES
LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI; LA SOCIÉTÉ D'ECLAIRAGE ET D'ENERGIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY; LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ROBERVAL-SAGUENAY; LA COMPAGNIE GENERALE DU PORT DE CHICOUTIMI; LA ST. LAWRENCE PULP AND LUMBER CORPORATION;

LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI est le plus grand fabricant de Pulpe au monde.

Coups: \$100., \$500., \$1000.

OU PAYABLES: Le Capital et les intérêts sont payables en OR, au choix du porteur ou du détenteur enregistré, à LA BANQUE D'HOCHELAGA, ET A LA BANQUE MOLSONS, A MONTREAL ET A QUEBEC, ET A THE NATIONAL PARK BANK OF NEW YORK, A NEW-YORK, U.S.A.

Le premier coupon représente sept mois d'intérêt et sera payable le 1er janvier 1920. Les autres coupons sont payables tous les six mois le 1er Juillet et le 1er janvier de chaque année.

ENREGISTREMENT: Ces obligations peuvent être enregistrées quant au capital, gratuitement, au bureau de "The Crown Trust Company," Montréal.

RACHAT: La Compagnie se réserve le droit de racheter ces obligations, par tirage au sort, en tout ou en partie, à 102% et l'intérêt couru, aux dates d'échéances de coupons, en donnant avis préalable de trente jours.

FIDEI-COMMISSAIRE: "The Crown Trust Company," Montréal.

LEGALITE: Messieurs Béique & Béique, et Messieurs McGibbon, Mitchell, Casgrain, McDougall et Stairs, Avocats, se sont assurés de la validité de ces obligations.

Les actes de fidei-commissis ont été passés par devant Mre R. Faribault, N.P., à Montréal.

Prix: Au Pair (100) et l'intérêt couru. RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

PRODUCTION.— La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi est le plus grand fabricant de pulpe au monde. Elle fabrique actuellement 110,000 tonnes de pulpe mécanique par année et sa production sera portée à 130,000 tonnes si tôt que la nouvelle usine sera en opération.

LIMITES FORESTIERES.— La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi possède un territoire de 774 milles carrés de limites à bois dont 774 milles carrés sont possédés en pleine propriété Freehold. Des experts estiment à 25,800,000 cordes la quantité de bois de pulpe qui peut être coupé sur ces limites.

POUVOIRS D'EAU.— La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi possède des pouvoirs d'EAU susceptibles de développer environ 45,000 chevaux-vapeur et utilise 30,000 chevaux-vapeur. La Société d'Eclairage et d'Énergie Électrique du Saguenay possède en propre ou à loué bail en 190,000 chevaux-vapeur et utilise actuellement 9,200 chevaux-vapeur.

PROFITS.— Les quatre Compagnies dont les valeurs sont garanties en garantie de la présente émission ont été, pour l'année finissant le 31 décembre 1918, déduction faite des dépenses de fabrication et d'administration, d'après les états certifiés ce Markwick, Mitchell, Peat & Co, un profit de \$1,081,509.54 réparti comme suit:

CONSEIL D'ADMINISTRATION:
L'honorable F. L. BEIQUE, Sénateur, Vice-Président de la Banque d'Hochelega et Directeur du Canadian Pacific Railway.
M. EDWARD C. PRATT, Gérant-Général de la Banque Molsons.
M. LOUIS CHABLE, Vice-Président de American Paper Exports Inc. New-York.
L'honorable J. M. WILSON, Sénateur, Directeur de la Banque d'Hochelega, Directeur Montreal Tramways.

On peut souscrire à cet emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de

VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, LIMITEE
MONTREAL QUEBEC
90 rue St-Jacques. 198 rue St-Jean.

PROVINCIAL SECURITIES Limited
105 Côte de la Montagne
QUEBEC

McCUAIG BROS & CO.,
Membres de la Bourse de Montréal
83 rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

CREDIT CANADIEN, Incorporé
Agents Financiers
99 rue St-Jacques. Montréal

L. G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal.
MONTREAL QUEBEC
50 Notre-Dame O. 70 rue St-Pierre

ET A TOUTES LES SUCCESSIONS DE

LA BANQUE D'HOCHELAGA ET DE **LA BANQUE MOLSONS**
AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION.

Au moment d'aller sous presse nous recevons de M. Athanase David une lettre adressée aux électeurs du comté de Terrebonne, pour les remercier de la confiance qu'ils ont mise en lui en l'élevant par acclamation le 16 juin.

Nous publierons cette lettre dans notre prochain numéro, et nous prions M. David de nous pardonner ce retard bien involontaire.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

— La distribution solennelle des prix aux élèves du Collège Commercial de Saint-Jérôme, aura lieu le lundi, 23 courant, à 8 heures précises du soir, sous la présidence de Monseigneur de la Durantaye.

— La sortie des élèves du couvent des Soeurs de Sainte-Anne aura lieu le mardi 24 juin.

— Le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe masculin a été trouvé dans la rivière de Saint-Eustache, enveloppé dans un drap et dans des journaux.

L'autopsie a démontré que l'enfant était né viable.

Le Dr Ludger Labelle, coroner, a commencé une enquête qui se continuera le 25 de ce mois.

— Un journalier, du nom de Décarry, et venant de Montréal, a été victime d'un accident en travaillant au canal d'épandage de la rue Saint-Georges. Le malheureux a été enseveli sous un éboulement et lorsqu'on le retira de sa dangereuse position, on constata qu'il avait la jambe cassée.

Le Dr Emmanuel Fournier donna les premiers soins au blessé qui fut renvoyé dans sa famille à Montréal.

— Mlle Corinne Maurice, de Montréal, qui était en visite chez M. et Mme Antoine Léveillé, est retournée cette semaine.

— Mardi a été célébré, en notre église, le mariage de M. Emile Lefebvre, épicière, avec Mlle Georgine Martel, fille de M. Antoine Martel.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Matte. Pendant la messe de mariage, des chants de circonstance furent exécutés par Mmes Lachaine, Mme J.-D.-S. Guay et Mmes Alice et Hermance Martel. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage de noces à Québec.

Nous leur offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

— Les machines achetées par le conseil municipal pour la construction de nos routes sont arrivées cette semaine.

La ville doit donner ces jours-ci le contrat pour la réfection de nos rues Labelle et Saint-Georges.

Espérons que les travaux se feront avec toute la diligence possible.

— Les "Gais Lurons", de Montréal, et le "Jérôme" ont donné, dimanche dernier, une des plus belles et des plus excitantes parties de base ball que nous ayons eues depuis longtemps. L'habileté des joueurs fut toutefois le plus vif intérêt parmi les spectateurs.

Le résultat final fut de 1 à 1.

Le "Jérôme" entend bien affirmer sa supériorité sur le club montréalais. Aussi, dimanche prochain, les deux mêmes équipes seront en présence dans un match dont \$100 sont l'enjeu.

Pendant la partie de dimanche dernier, la fanfare a exécuté de la musique très entraînante.

— Mme F.-X. Richer, autrefois de Saint-Jérôme, est décédée à Montréal, le 10 juin dernier.

Elle laisse huit enfants : MM. François-Xavier, Jean-Baptiste et Oscar Richer, de Montréal; Adélard Richer, de Toronto; Mmes Saint-Jean, de Saint-André d'Argenteuil; Mmes Ouimet et Bélanger, de Montréal; et Mme Ch. Desjardins, de Saint-Jérôme.

Nous présentons nos condoléances à la famille.

— M. l'abbé F.-G. Caisse, ancien vicaire à Saint-Jérôme et maintenant curé de Notre-Dame de la Paix, était en notre ville, mercredi et jeudi.

— C'est avec regret que nous avons vu disparaître une femme de bien, dans la personne de Mme Vve Stanislas Deschambault (née Emélie Foisey) décédée le 13 juin, à l'âge de 78 ans et 6 mois.

Mariée le 11 février 1860, elle a toujours habité Saint-Jérôme depuis, c'est-à-dire depuis 59 ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier. Un long cortège de parents et d'amis, où l'on remarquait les principaux citoyens de Saint-Jérôme, l'accompagna à sa dernière demeure.

La levée du corps à la maison mortuaire fut faite par M. l'abbé Matte, vicaire qui chanta aussi le service, avec les abbés Brien et Charlebois, diacre et sous-diacre.

Les porteurs et les porteuses furent M. et Mme S. Monette, M. et Mme Paul Labelle, M. et Mme Cléophas Robert, M. et Mme F.-X. Aubin, M. et Mme Jos Morand, M. Octave Bélanger et Mme Hilaire Dore.

Le deuil était conduit par ses fils Rodrigue, Henri et Paul-Emile Deschambault; ses gendres, Pierre Lauzon et Fred. Gougeon; ses beaux-frères, S. Labrèche, et Jos Hogue; ses petits-fils, Jean, Léo, Lionel, Fleurant, René-Paul et Emile Deschambault, Wilfrid Gougeon, Rodrigue et Pierre Lauzon; ses neveux, Zénon et Oscar Labrèche, Adélar Hogue.

Nous prions la famille Deschambault d'agréer nos vives condoléances.

— Mme McMoran remercie bien sincèrement tous ceux qui l'ont aidée durant la maladie et à la mort de son mari; et aussi les personnes qui ont déposé des fleurs sur sa tombe, spécialement les gérants et employés de la Regent Knitting Mills.

A une réunion des musiciens de la fanfare Saint-Jérôme, la résolution suivante a été vo-

tée: "Attendu que la mort de Mme Stanislas Deschambault plonge dans le deuil et la douleur MM. Henri, Emile, Paul et René Deschambault, membres de la fanfare; "Attendu que tous les membres de la fanfare partagent cette douleur et ce deuil; "Il est unanimement résolu que les sympathies de tous les membres de la fanfare aillent à la famille Deschambault et que copies de la dite résolution lui soient adressées ainsi qu'à l'AVENIR DU NORD."

J.-P. BELAIR, secrétaire

— Un parapluie à manche en bois a été perdu dans le chemin de Saint-Hippolyte à Saint-Jérôme, en approchant du Cordon. Prière de le rapporter à l'AVENIR DU NORD ou chez Mlle Prévost.

— Le SAINT-JEROME 5, 10, 15 cts fera l'inauguration de son magasin, 106 rue Saint-Georges, le samedi 21 juin. Bas à côtes, 25 c. la paire; bas noirs et blancs pour dames, 25 c. la paire; mouchoirs, 5 à 25 cts. Nouvel assortiment de bijoux, 15 et 25 cts. Fil à crochet mercerisé, 10 cts la balle; articles de toilette, pas plus de 25 cts; papeterie, 10 et 15 cts la boîte. Spécial pour samedi: Allumettes, 10 cts la boîte.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, mariages, décès, etc.? Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue. Prompte livraison.

MATRIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

— Rien n'est aussi agréable, lorsque vous allez en pique-nique, ou visiter vos parents et amis, que d'emporter avec vous un Brownie ou un Kodak, vous permettant de garder en souvenir de ces heures agréables, les photographies prises pendant les vacances. Appareils Brownie et Kodak \$3.00 en montant; catalogue fourni sur demande.

BROWNIE

La poudre de talcum Garden Court (Le Jardin) très fine et richement parfumée. Prix, 35 c. la boîte. Pendant 7 jours, du 21 au 28 juin, tout acheteur de cette poudre de talcum recevra gratis un échantillon de parfum Garden Court (Le Jardin). Seul dépositaire: La Pharmacie Langlois, 164 rue Saint-Georges, près du marché, Saint-Jérôme.

CORSETS.

— La seule chose qui vous donnera à la fois une mine élégante et gracieuse et le confort d'être très à l'aise, c'est un bon corset approprié à votre taille. Nous serons heureux de vous faire voir les modèles les plus nouveaux et durables, dans les meilleures marques, tels que: C/C à la Grâce, Warner's, et autres. Vous ne pouvez les porter sans éprouver une grande satisfaction. En vente chez E.-L. AUGER, MARCHAND TAILLEUR, pour DAMES et MESSIEURS

Tarifs pour Service Téléphonique

LES nouveaux tarifs pour le service à longue distance seront appliqués à partir du 25 Mai. Ils sont basés sur les distances en ligne directe; ils rectifient les inégalités des anciens taux et comprennent des augmentations aussi bien que des diminutions de tarif.

Le tableau suivant servira pour comparer l'ancien et le nouveau tarifs pour une conservation de 3 minutes entre des localités les plus suivies demandées par les abonnés locaux.

	Ancien Tarif	Nouveau Tarif
Saint-Jérôme à Montréal.....	\$.25	\$.25
Sainte-Scholastique.....	.15	.15
Sainte-Agathe.....	.25	.20
Sainte-Adèle.....	.15	.15
Joliette.....	.25	.25
Saint-Lin.....	.15	.15

Les heures durant lesquelles les tarifs à prix réduits pour le service à longue distance seront en vigueur (tarif de nuit) sont actuellement comme suit
De 8.30 p.m. à 11.30 p.m., 60 pour cent. du service du jour
De 11.30 p.m. à 6 a.m., 40 pour cent. du service du jour

Les tarifs de nuit sont basés sur l'heure "Standard"

SERVICE LOCAL

Les tarifs pour le service local des abonnés actuels seront augmentés de dix pour cent. à partir du 1er juillet.

Le nouveau tarif sera applicable aux nouveaux abonnés à partir du 25 mai.

Chaque téléphone Bell est une station de service à longue distance

La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE TERREBONNE (DISTRICT DE TERREBONNE)

Règlement No 311

A une assemblée du conseil de la ville de Terrebonne, tenue à l'hôtel de ville de Terrebonne, le 9 juin 1919, à laquelle séance sont présents MM. Eugène Labelle, maire, Arthur Sanscartier, L.-C. Ouimet, Léon Forget, Joseph Vian et Henri Brassard, échevins.

Ledit conseil ordonne et fait le règlement suivant, savoir:

REGLEMENT pour révoquer le règlement de prohibition approuvé par les électeurs municipaux de la ville de Terrebonne, le 22 décembre 1915:

Attendu que le résultat du vote plébiscitaire, en avril dernier, a démontré que la très grande majorité de la ville de Terrebonne est favorable à la vente de la bière et des vins légers;

Le conseil de la ville de Terrebonne, statue et décrète par règlement, comme suit:

1. Le règlement prohibant, dans les limites de la ville de Terrebonne, la vente des liqueurs échauffantes et l'octroi de licences en conséquence, en vertu et en exécution de la section quinziesme, du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec 1919, approuvé par les électeurs municipaux de la ville de Terrebonne, le 22 décembre 1915, et dont communication a été donnée au percepteur du revenu pour le district de Terrebonne, est par le présent révoqué et abrogé.

2. Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs en la manière et d'après les formalités prescrites par l'article 1321 des Statuts Refondus de Québec 1919, tel qu'amendé par la loi 6 Georges V, chapitre 13 et ne prendra effet que s'il a été approuvé par la majorité des électeurs qui auront voté.

3. Le secrétaire trésorier fera annoncer le présent règlement en le publiant quatre semaines consécutives dans un journal public hebdomadaire ou le plus souvent, le plus près possible de cette municipalité, et aussi en fera afficher des exemplaires dans au moins quatre lieux publics dans la municipalité avec un avis revêtu de sa signature, énonçant que le doze juillet mil neuf cent dix-neuf, étant un jour de la semaine suivant immédiatement ces quatre semaines, à dix heures de l'avant midi, en la salle publique de l'hôtel de ville, il y aura votation au scrutin secret, dans la municipalité, aux fins de décréter si le règlement doit être approuvé ou désapprouvé, selon le cas, par les électeurs.

(Signé) EUGENE LABELLE, Maire
AMEDEE JASMIN, Sec.-Trés.

(Vraie copie)
Amédée Jasmin, sec.-trés.

"Consultation de 1 heure à 3", petite pièce comique d'André de Lorde.

"L'Été de la Saint-Martin", de Meilhac et Halévy, délicieuse comédie du répertoire de la comédie française.

"Les yeux éteints", de P. Christe et E. Tremblay, épisode du glorieux 22ème.

Les rôles principaux seront interprétés par des artistes de tout premier ordre, bien connus du public Montréal.

Mlle Jane Roll, des théâtres de Paris, du théâtre français de New York, qui a remporté déjà de jolis succès à Montréal, interprétera un rôle différent dans chacune des pièces.

Mme Nozière, des principaux théâtres de Montréal, qui a fait ses preuves et qui est très appréciée du public.

M. Girardin, le joyeux et talentueux comique du théâtre National, que l'on va toujours applaudir avec plaisir.

M. Pagé, le jeune et élégant jeune-premier, qui joue avec tant de conviction et de chaleur.

M. Hervé Jérôme, qui vient de monter sur la scène depuis peu et qui arrivera certainement par ses qualités à une brillante carrière artistique.

On espère que la population de Saint-Jérôme voudra bien aller encourager cette troupe par ses qualités à une brillante carrière artistique.

Le spectacle est moral et peut être entendu par tous.

— MAISON A VENDRE — La Villa des Sapins, au centre de la ville, rapportant \$336. de loyer par année. Prix: \$3,000. dont \$1,000 comptant. J.-E. Parent, N. P., Saint-Jérôme.

CRESOBENE

(CAPSULES)

Composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, les Capsules Cresobene imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et guérissent infailliblement les MAUX DE GORGE, LARYNGITES, TOUX, GRIPPE, INFLUENZA, RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, EMPHYSEME, etc.

Prix, 50 sous la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez les marchands ou par la poste. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272 rue St-Denis, Montréal.

BEECHAM'S PILLS

contribuent rapidement à stimuler la digestion, à activer les fonctions du foie, à régler les intestins et à améliorer la santé en coopérant au travail de l'organisme.

Plus grande vente qu'aucun remède au monde. Vendues partout. En boîtes 25c

CONSTIPATION

Le séjour prolongé de matières fécales dans l'intestin compromet la santé générale, charge le sang de substances nuisibles, ce qui provoque des maladies. Ayez une évacuation de l'intestin, au moins toutes les vingt-quatre heures, en prenant le

ROBOL

• Une ou deux tablettes ROBOL prises le soir au coucher, vous guériront de la constipation et vous débarrasseront des déchets qui vous empoisonnent.

En vente partout 25 sous la boîte, six pour \$1.25. Envoyé par la poste par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltd., 274, rue St-Denis, Montréal.

Pourquoi souffrir d'une vue défectueuse

Les jeunes et les vieux dont la vue est défectueuse doivent supprimer cette grave incommodité. Nous sommes à leur disposition pour remédier au défaut dont ils souffrent et notre grande expérience est une garantie de succès.

L'INSTITUT D'OPTIQUE
144, rue Sainte-Catherine Est
Angle avenue Hôtel-de-ville
MONTREAL

Spécialiste Beaumier
Le meilleur de Montréal

Cette annonce vaut 15 cts par dollars sur tout achat de lunetterie. Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

Vancouver Wood Pipe Co.

Vancouver, C. A. Ltd.

MANUFACTURIERS DE TUYAUX A DOUVES, TUYAUX A DOUVES SANS JOINTS RESERVOIRS A EAU, SILOS CERCLES DE FIL DE FER

Jos.-R. MARTIN & Company

Board of Trade . . . Montréal, P. Q.

Representants pour l'est du Canada

Correspondance sollicitée pour les affaires de 1919 Cotations des plus bas prix.

DYSPEPSIE

Si vous voulez un remède radical pour guérir votre dyspepsie, votre gastrite, votre dilatation d'estomac, vos pituites, etc., etc., prenez les tablettes

PAP-SAG

C'est le meilleur guérisseur de toute personne qui souffre de l'estomac.

En vente partout 50 sous la boîte, six pour \$2.50. Envoyé par la poste par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltd., 274, rue St-Denis, Montréal.

L'éloge des PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE est fait chaque jour par les femmes qui affirment devoir leur guérison à leurs heureux effets.

Plusieurs médecins m'avaient traitée pour une douleur de côté dont je souffrais depuis longtemps. J'étais devenue tellement faible que je devais rester au lit. La moindre nourriture que je prenais me fatiguait l'estomac. Et tout cela ne disparaissait pas. Après avoir écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges qui ont considérablement augmenté mes forces, ont activé les fonctions de mon estomac et m'ont délivré des douleurs que je ressentais sans avoir à subir d'opération, comme les médecins me le recommandaient. Mme Jos. Larrivée, 18, rue Couillard, Lauzon (Lévis) P. Q.

Je n'étais obligée de garder le lit presque continuellement à cause de ma grande faiblesse. Mon estomac ne supportait pas même l'eau. Je souffrais d'atroces maux de tête, de douleurs dans les jambes, le dos. J'avais consulté trois médecins dont les remèdes n'avaient eu aucun effet. Comme les Pilules Rouges m'avaient déjà fait du bien, je décidai de les prendre et d'écrire au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. J'ai recouvré la santé. Je me propose bien d'employer ces mêmes pilules aussi souvent qu'il sera nécessaire, certaine qu'elles auront toujours les mêmes bons résultats. Mme Isaac Garceau, 95, rue Main, Warren, R. I.

Rouges. Je le fis immédiatement et, en moins de trois mois, la digestion ne m'incommodait plus et j'étais beaucoup plus forte. Mme Jos. Laffash, 29, rue Plainfield, Plainfield, Conn.

J'étais faible, abattue, je ne marchais pas et souffrais beaucoup de l'estomac. Souvent aussi j'avais des maux de tête. Cette mauvaise santé je l'avais gagnée à travailler dans une manufacture où l'air à respirer était très malsain. Depuis que j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je me sens tout à fait bien; j'ai un bon appétit, mes forces se sont doublées et se maintiennent; mon teint est aussi plus clair. Mlle Yvonne Côté, Chicopee Falls, Mass.



Mme JOS. LARRIVÉE
18, rue Couillard, Lauzon (Lévis) P. Q.

Les CONSULTATIONS GRATUITES, au bureau de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, sont données tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. C'est toujours, depuis vingt ans, le même médecin qui préside à ces consultations. Les femmes, qui ne peuvent venir au bureau, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c., une boîte, \$2.50, six boîtes. Elles sont toujours vendues en boîtes, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

A.-P. LAPLANTE
Agent d'Assurances
contre l'incendie

228, rue Labelle, Saint-Jérôme

Elie Meunier
MANUFACTURIER

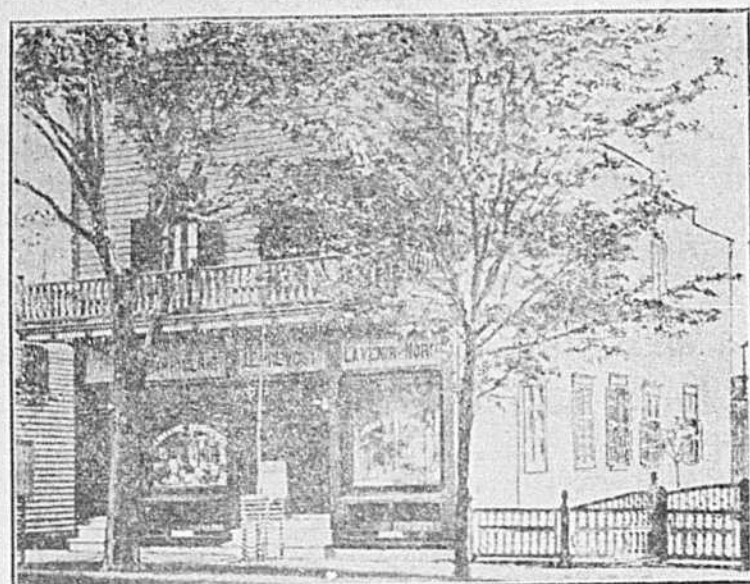
Portes, Chassis,
Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé,
Tournage, Découpage, etc.

Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin
SAINT-JEROME



L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-propriétaire.

Avez-vous acheter, à des prix modérés, des marchandises de qualité supérieure?



Allez à la Librairie Prevost
Rue Sainte-Julie Saint-Jérôme

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête et de tous les maux d'oreilles. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout.

Dr Alfred Lapointe
Médecin-Vétérinaire
BUREAU A L'HOTEL BELLEVUE
SAINT-JEROME, P. Q.

L'Hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.
118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

Dr Alb. Laroche
MEDECIN CHIRURGIEN
Rue Labelle, en face de la banque d'Hochelaga
TÉLÉPHONE BELL No. 159
SAINT-JEROME - P. Q.

C. A. Lorrain
Agent général d'Assurances
Téléphone Bell No. 58
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

Amendement, Engrais, Remède

Dernière création "Calco" comme amendement



EXTRAIT D'ANALYSE CHIMIQUE
Carbonate de calcium... 98.41 p. c.
Insoluble dans l'acide (sable, argile)... .66 "
Oxyde de fer et alumine... .80 "
Carbonate de magnésium... .13 "
100.00 "

PHYSIQUE
Quantité passant le tamis de 100 mailles au pouce 99.59 p. c.

DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION

52, rue Saint-Paul Québec

"Calco" comme amendement

La texture du sol est très favorablement affectée par l'application de "Calco". Les terres fortes deviennent plus poreuses et plus facilement perméables par l'air et par l'eau.

La condition physique des terrains sablonneux est aussi fort avantageusement améliorée par l'addition de calcaire : la chaux leur donne plus de consistance et plus de corps.

"Calco" comme engrais

L'introduction du carbonate de calcium dans le sol augmente considérablement la proportion de potasse et d'acide phosphorique solubles et met de la sorte la terre en meilleur état de servir à l'alimentation des plantes et de produire d'abondantes récoltes.

"Calco" comme remède

La réaction chimique, entre l'acide de la terre et le calcium appliqué, produit un composé neutre qui corrige l'acidité du sol. Les principes ferrugineux nuisibles qui s'y trouvent sont transformés, sous l'influence du calcaire, en composés inoffensifs et le sol est conséquemment rendu apte à la végétation des plantes.

Tout renseignement sur demande par

Pour Guérir le RHUME et la GRIFFE
Employez toujours Le **SIROP GAUVIN** Pour le Rhume
LE MENTHOL

Véritable Spécifique contre la Grippe est un des principaux ingrédients du Sirop Gauvin pour le Rhume, et provient du Japon où il est extrait des feuilles de la menthe (voir illustration). Associé à l'Eucalyptol, à la Gomme d'Eucalypt, au Cerise Sauvage et autres médicaments tirés du règne végétal, il fait du Sirop Gauvin le remède le plus sûr contre les maladies de la Gorge, des Bronches, des Poux, et tout l'appareil respiratoire, menacé aujourd'hui par le microbe de la Grippe.

J. A. E. GAUVIN,
Pharmacien-Chimiste
Montréal
Régiste de la menthe poivrée au Japon.

Le Sirop Gauvin pour le Rhume est en vente partout à 25c la bouteille.

EUGENE PREVOST
LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
Compromis obtenus sous le plus court délai. Règlements; promptement effectués.
SUITE 506, IMMEUBLE ROYAL TRUST
107, rue Saint-Jacques MONTRÉAL
TÉLÉPHONE BELL Bureau: Main 1056
Résidence: Rockland 2934

S.-G. Laviolette, Ltée
Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.
POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE
POELES ROYAL FAVORITE
Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.
COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POUVRE A FUSIL
Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.
LAMPES ELECTRIQUES de lère qualité, à 25 cts.
S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,
Angle des rues St-Georges et Ste-Anne
SAINT-JEROME

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de L'Ascension

A une session spéciale du conseil municipal de la paroisse de L'Ascension tenue au lieu ordinaire des délibérations dudit conseil, lundi, le deuxième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec, et à laquelle session sont présents: M. le maire Louis Séguin et MM. les conseillers Joseph Robichaud, Arthur Sarrasin, Augustin Desormeaux, Isidore Carrière, Patrick Sarrasin, formant le quorum dudit conseil sous la présidence de M. le Maire.

RÈGLEMENT No 31
Abrogeant le règlement No 26 de prohibition relativement à la vente des liqueurs enivrantes et alcooliques.

Attendu que le résultat du vote sur le plébiscite en avril dernier démontre que la grande majorité du peuple de la province est en faveur de la bière et des vins légers;

Attendu qu'il est juste et raisonnable de donner aux contribuables de cette municipalité l'avantage de se prononcer sur cette question de bière et de vins légers pour leur localité;

Il est résolu et statué par règlement (No 31) comme suit, sur proposition du conseiller Augustin Desormeaux, secondé par le conseiller Isidore Carrière comme suit, savoir:

1. Le règlement No 26 de ce conseil relatif à la prohibition de la vente des liqueurs enivrantes et alcooliques est par le présent règlement révoqué et annulé à toutes fins de droits.

2. Ce règlement sera soumis suivant la loi aux électeurs municipaux de ladite municipalité pour approbation et n'entrera en vigueur qu'après telle approbation seulement conformément aux dispositions de la loi de Tempérance de la province de Québec.

3. Le secrétaire-trésorier de ce conseil sera tenu de faire publier le présent règlement suivant la loi, et d'en transmettre, aussi suivant la loi une copie au Percepteur du Revenu Provincial pour le district de Montcalm.

(Signé) LOUIS SÉGUIN, maire,
C. LÉONARD, Sec. Trés.

Je soussigné, Cyria Léonard, secrétaire-trésorier du conseil municipal de la paroisse de L'Ascension, certifie que la copie du règlement ci-dessus est une vraie copie du règlement passé par ledit conseil à sa session spéciale du deuxième jour de juin 1919.

C. LÉONARD,
Secrétaire-trésorier.

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de L'Ascension

Aux habitants de ladite municipalité de la paroisse de L'Ascension

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, Cyria Léonard, secrétaire-trésorier du conseil municipal de la paroisse de L'Ascension que le règlement ci-dessus (No 31) sera pris en considération par les électeurs municipaux de ladite municipalité qualifiés suivant la loi pour approuver ou désapprouver ledit règlement, le vendredi 4 juillet 1919, étant un jour de la semaine suivant la dernière semaine de la publication du règlement dans les journaux, à dix heures du matin en la salle ordinaire des délibérations dudit conseil en ladite municipalité, auquel jour il y aura votation au scrutin secret pour ladite municipalité aux fins de décréter si ledit règlement doit être approu-

SES Ambitions

A qui n'arrive-t-il pas de laisser l'ouvrage un moment et de lâcher la bride à son imagination, de laisser la pensée, lasse des réalités, se promener dans le pays des choses qui auraient dû — auraient pu être. Ces rêveries nous font rentrer en nous-mêmes et nous font souvent changer de route avant qu'il soit trop tard.

Cet homme dont le rêve était de devenir un ingénieur célèbre, un maître de l'industrie, de savoir, de réussir, d'accumuler, a vu, faute de santé, toutes ses ambitions, tous ses projets s'écrouler comme un château de cartes.

Dévoré par l'amour de l'étude, épuisé par un travail intellectuel au-dessus de ses forces, il est abattu, ruiné.

Avant quarante ans, il est usé, sa vie n'est plus qu'une fièvre, ses ambitions qu'un rêve, il ne faudra plus qu'un souffle pour briser sa frêle constitution au moment même où il croyait mettre en exécution ses beaux projets, récolter les fruits de ses durs labeurs.

Il a tout appris — il n'a pas appris à soigner son corps. Il croyait pouvoir vaincre sa maladie sans aide — la maladie l'a vaincu.

Vous qui faites ces beaux rêves pour l'avenir, qui voyez déjà sourire la fortune, mais qui commencez à sentir les effets du surmenage mental et physique, allez-vous compromettre votre avenir, voir s'écrouler vos beaux projets, en ne vous soignant pas à temps? Arrêtez — considérez un moment quels seront les résultats de cette négligence — considérez ce que l'existence vous réserve si la santé, la force, l'énergie viennent à vous faire défaut. Vous ne pouvez pas toujours dépenser et toujours avoir — vous succédez vous ont coûté cher en force, énergie et vitalité — vous avez même dépensé votre réserve — si vous continuez, c'est la faillite.

Commencez donc dès aujourd'hui à réparer les dégâts causés à votre système par le surmenage, purifiez, enrichissez ce merveilleux liquide qu'est votre sang. Jetez les bases de ce fonds de réserve de force et d'énergie qui servira à combler le déficit que pourra causer le surcroît de travail ou la maladie et pour cela employez régulièrement le célèbre

Vin St-Michel

le plus puissant tonique naturel, et alors vous pourrez continuer sans crainte, sans défaillance la route de la vie et atteindre le but que vous rêvez — le succès. Le Vin St-Michel est un vin pur, délicieux, reconfortant fait avec des raisins de choix provenant du domaine de St-Michel et reconnu par les sommités médicales comme riche en fer, en tanin et en sels essentiels à la vie — employez-le régulièrement, la cure se fera agréablement et sûrement.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre de vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul, Ouest, Montréal
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

La meilleure politique
à suivre pour devenir riche c'est de faire de l'épargne. La

Banque d'Hochelaga

prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

Capital payé: \$4,000,000
Fonds de réserve: \$3,700,000
Total de l'actif, \$39,000,000

DIRECTEURS
J.-A. Vallancourt, président
Hon. F.-L. Beique, vice-président
A. Turcotte, E. H. Lemay
Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner
A.-A. Laroque
Beaudry Leman, gérant général

SUCCURSALE SAINT-JEROME
A.-C. HEBERT, gérant

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.
Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous donnerons nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AVOCATS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

CANADIAN PACIFIC

Voici le nouvel horaire des trains du Pacifique Canadien qui desservent notre ville:

De MONTREAL arrive à SAINT-JEROME	
A Labelle, quotidien	10.14 a.m.
A Mont-Laurier, ex. dimanche	5.17 p.m.
A Shawbridge, samedi et dimanche	7.53 p.m.
" " samedi	3.10 p.m.
" " samedi	12.45 p.m.
Pour MONTREAL Départ de SAINT-JEROME	
De Shawbridge, ex. dimanche	6.15 a.m.
De Labelle, " " "	8.19 a.m.
De Mont-Laurier, " " "	5.41 p.m.
De Labelle, le dimanche	7.53 p.m.
De Shawbridge, le dimanche	10.01 p.m.

SINAI LAMARRE
AVOCAT

Ancien bureau de M. CAMILLE-L. DE MARTIGNY
Téléphone No 115
RUE LABELLE, Près du pont de fer
SAINT-JEROME.

On trouve une variété considérable de parfum, de poudre de toilette, de lotions, de savons, pâte à dents, etc., à la librairie Prevost, rue Sainte-Julie.